

Questions pratiques

Où se situe l'observatoire et comment y accéder ?
Comment s'inscrire au club ?
Quand et à quelle heure ont lieu les observations ?
Comment est-on informé d'une observation ?
Pourquoi le nombre de visiteurs est-il limité à 12 ?

Pendant les observations

Que peut-on espérer voir avec le télescope basé au lycée Jules Garnier ?
Qui anime les observations ?
Est-ce qu'à l'observatoire je pourrai manipuler un télescope ?
Est-ce que le programme de toutes les soirées est le même ?
Que se passe-t-il si une observation est prévue et qu'il fait mauvais temps ?
Est-il utile ou souhaitable que j'apporte mon propre télescope ? mon propre appareil photo ?

En savoir plus sur l'observatoire...

A qui appartiennent l'observatoire et le télescope C14 ?
Pourquoi l'observatoire a-t-il été installé au lycée Jules Garnier ?
Pourquoi avoir installé un observatoire si proche de la pollution lumineuse de la ville ?
Comment cet observatoire a-t-il été financé ?
A quoi servent les cotisations de 200F ou 500 F pour le club et de 5000F pour les visites organisées par le Vice Rectorat ?
Est-il possible de donner plus de cotisation pour soutenir votre projet ?

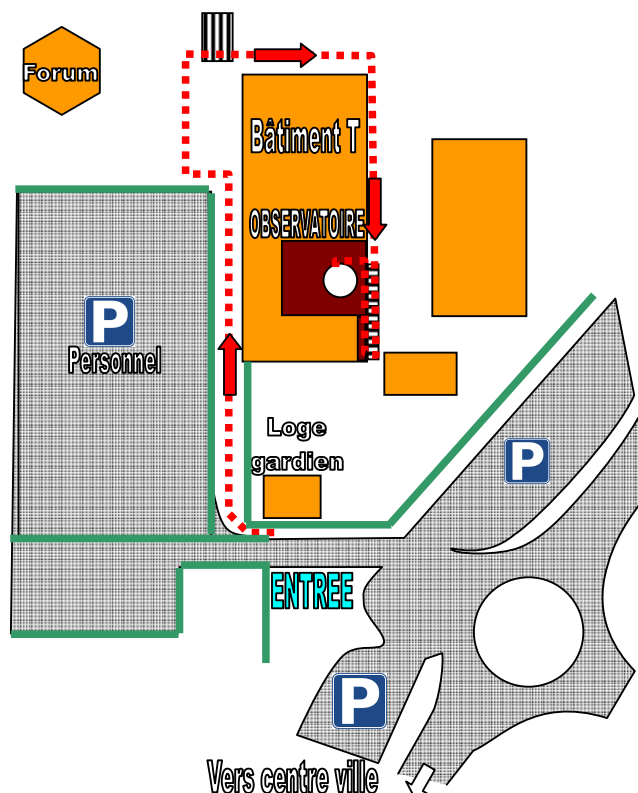
Je ne suis pas du lycée Jules Garnier...

Je suis extérieur au Lycée Jules Garnier et à l'Association Calédonienne d'Astronomie et j'aimerais venir visiter l'observatoire. Comment puis-je participer à une observation ?
Peut-on louer l'observatoire pour une soirée d'observation privée ?
Ouvrez-vous vos portes au grand public pendant la nuit des étoiles en août par exemple ?

Questions pratiques

Où se situe l'observatoire et comment y accéder ?

L'observatoire se situe sur le toit du bâtiment T, le premier bâtiment visible en entrant dans le lycée. Il est visible de la route. La passerelle d'accès se situe à l'arrière du bâtiment. Seuls les membres du club d'astronomie, de l'Association Calédonienne d'Astronomie peuvent y accéder à moins d'être invité pour une visite de groupe (visite du Vice Rectorat, visite en journée...).



Comment s'inscrire au club ?

Remplissez l'imprimé d'inscription en faisant signer l'autorisation parentale si vous êtes mineur et remettez-le à votre professeur de physique-chimie ou directement à M NOELLAT avec la cotisation annuelle de 200F (membre du lycée) ou 500F (non membre du lycée). Vous recevrez un reçu et votre confirmation d'inscription.

Quand et à quelle heure ont lieu les observations ?

Il y a entre 1 et 2 observations du club par mois, dont au moins une proche du premier quartier de Lune (voir calendrier prévisionnel). Une observation du club débute vers 17h45 et se termine vers 19h30.

Comment est-on informé d'une observation ?

Si vous vous êtes inscrit au club, vous recevrez un mail sur votre boîte électronique quelques jours avant. Les observations sont aussi annoncées sur les écrans d'affichage.

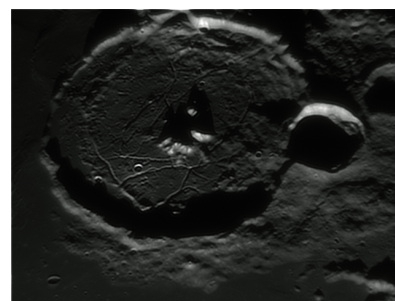
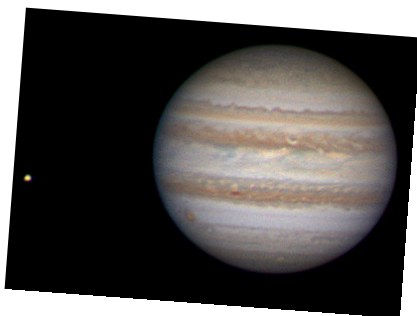
Pourquoi le nombre de visiteurs est-il limité à 12 ?

A l'intérieur de l'observatoire (diamètre de 4,5m), on peut tenir confortablement jusqu'à 15 personnes : 12 visiteurs et 3 animateurs. Mais la terrasse pédagogique n'est pas faite pour accueillir plus d'une vingtaine de personnes.

Pendant les observations

Que peut-on espérer voir avec le télescope basé au lycée Jules Garnier ?

Le niveau de détail (la résolution) et la luminosité d'un télescope dépendent en premier lieu du diamètre de son miroir (ou de la lentille pour une lunette). Avec le C14, (14 pouces de diamètre = 355 mm) les anneaux de Saturne et la division de Cassini qui les sépare sont clairement visibles, de même les satellites de Jupiter, leur ombre portée et la grande tache rouge ont une taille appréciable. On distingue aussi des détails sur la surface des planètes Mars et Vénus. Le diamètre est aussi suffisant pour révéler beaucoup de détails dans les nébuleuses. Les galaxies seront plus difficiles à observer à cause de la pollution lumineuse.



Qui anime les observations ?

Monsieur NOELLAT, professeur de physique chimie au lycée, accompagné d'autres professeurs du lycée passionnés d'astronomie ou des membres de l'Association Calédonienne d'Astronomie.

Est-ce qu'à l'observatoire je pourrai manipuler un télescope ?

Le télescope C14 ne peut être manipulé que par les animateurs habilités par l'association. Par contre d'autres télescopes sont généralement sortis sur la terrasse pédagogique comme le dobson 250mm et le newton 114/900 motorisé du club du lycée pour l'observation visuelle et l'astrophotographie respectivement. Ces télescopes sont de bons instruments d'initiation que vous pourrez utiliser librement après seulement quelques minutes d'apprentissage.



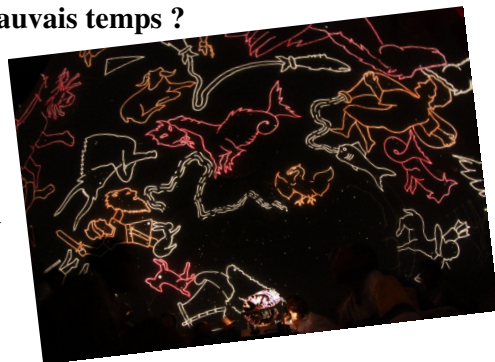
Est-ce que le programme de toutes les soirées est le même ?

En observant aux mêmes horaires, le ciel change de manière significative chaque mois. Les objets observés évoluent donc en fonction de la saison. En particulier, les mois qui encadrent l'opposition d'une planète (elle est au plus proche de la Terre) sont beaucoup plus favorables pour son observation.

Après avoir progressé dans la pratique des instruments, le repérage des objets, les séances du club d'astronomie pourront se spécialiser vers l'astrophotographie par exemple.

Que se passe-t-il si une observation est prévue et qu'il fait mauvais temps ?

Si le mauvais temps est annoncé depuis plusieurs jours, l'observation peut être annulée mais une séance de planétarium et de projection de photos sous la coupole peut aussi être prévue en substitution. Le planétarium est un système de projection qui recrée la voûte céleste vue de n'importe quel point de la Terre, à n'importe quelle heure et date.



Est-il utile ou souhaitable que j'apporte mon propre télescope ? mon propre appareil photo ?

Le nombre et la diversité des télescopes sont suffisants à l'observatoire. Si vous apportez votre propre matériel, il reste sous votre entière responsabilité. Mais les animateurs auront plaisir à vous donner des conseils sur les réglages, ses possibilités d'évolution. Votre appareil photo et même votre smartphone peuvent éventuellement être adaptés sur le télescope et vous permettra de repartir avec un superbe souvenir de votre observation.

En savoir plus sur l'observatoire... son fonctionnement

A qui appartient l'observatoire et le télescope C14 ?

La structure de l'observatoire appartient au Lycée Jules Garnier, le télescope C14 appartient à l'Association Calédonienne d'Astronomie. Il existe une convention signée en juin 2015 qui fixe les termes de la mise en commun de ce matériel au profit du club et de l'association.

Pourquoi l'observatoire a-t-il été installé au lycée Jules Garnier ?

Le lycée Jules Garnier possède un club d'astronomie très actif en étroite collaboration avec l'ACA depuis son ouverture en 2009 (observations régulières, organisation de conférences et des événements solaires de 2012...), des personnels et élèves de structure métallique très compétents pour la rénovation du dôme, la réalisation des nouvelles pièces métalliques et des soudures et un vivier de personnels très volontaires qui s'était déjà engagé dans des grands projets comme les deux fêtes de la science en 2011 et 2012.



Unique sur le territoire, une plateforme pédagogique sécurisée et en hauteur était, en 2013, en cours de finition : un financement supplémentaire a du être justifié pour que le deck prévu pour les panneaux solaires soit redimensionné pour accueillir l'observatoire.



Le dôme, commandé par l'ACA était sorti des ateliers de Jules Garnier en 1998 après 2 ans de travaux autour de projets pédagogiques. N'ayant pu être exploité par l'association depuis, l'ACA l'a généreusement restitué au lycée en 2014.

Pourquoi avoir installé un observatoire si proche de la pollution lumineuse de la ville ?

La localisation sur Nouméa est tout à fait cohérente avec la proximité du public en particulier les jeunes mais aussi avec la spécialité du télescope C14 : les planètes, la lune et leur photographie. La pollution lumineuse n'altère en rien leur observation.

L'observatoire est orienté vers la découverte par un public souvent novice donc surtout attiré par les objets les plus lumineux et spectaculaires. Pour les astronomes amateurs de l'association, avoir un lieu à proximité, en semaine, complète judicieusement leur site d'observation privilégié du weekend situé à la Foa. Ce site est davantage dédié à l'observation du ciel profond avec un dobson de 600mm.



On peut aussi utiliser des filtres antipollution lumineuse.

Comment cet observatoire a-t-il été financé ?

L'ensemble des travaux de rénovation du dôme, le grutage a été financé par des fonds propre du Lycée.

La construction de l'observatoire a été marquée par la grande générosité de nombreux acteurs. Le dôme a été offert par l'ACA. Les quatre sociétés GMS, Urbaclean, Bluescope et Bonniface ont apporté leur pierre à l'édifice avec respectivement des nouvelles tôles, le transport depuis Plum, l'accastillage et le sablage de la structure.

Et c'est sans compter les centaines d'heures de travaux des bénévoles.



A quoi servent les cotisations de 200F ou 500 F pour le club et de 5000F pour les visites organisées par le Vice Rectorat ?

Ces sommes sont encaissées par le foyer Socio Educatif du lycée et ne servent qu'à entretenir l'observatoire (peinture, nouveau cadenas et marchepied par exemple en 2015) et à acheter du matériel d'astronomie pour les animations du club (adaptateur smartphone pour prendre des photos, projet d'achat d'un petit télescope solaire en 2016)



Est-il possible de donner plus de cotisation pour soutenir votre projet ?

Oui, certain de nos membres nous soutiennent de cette manière ou nous ont offert leur ancien télescope pour qu'il serve aux élèves.

Je ne suis pas du lycée Jules Garnier...

Je suis extérieur au Lycée Jules Garnier et à l'Association Calédonienne d'Astronomie et j'aimerais venir visiter l'observatoire. Comment puis-je participer à une observation ?

Le club d'Astronomie du lycée Jules Garnier est ouvert à tous. Vous pouvez vous inscrire en renvoyant le fichier d'inscription à l'animateur. Lors des observations mensuelles voir bi mensuelles du club vous serez informés par mail. La priorité étant toujours les élèves puis les membres du Lycée Jules Garnier.

Peut-on louer l'observatoire pour une soirée d'observation privée ?

Non, seuls des membres du club et de l'association sont habilités à manipuler la coupole et le télescope. Cependant une demande d'animation peut être faite pour un prix de 500F par personne (adhésion au club pour une personne extérieur au lycée).

Ouvrez-vous vos portes au grand public pendant la nuit des étoiles en août par exemple ?

L'observatoire est situé dans un établissement scolaire et le nombre possible de visiteurs est limité à 12 personnes donc seuls des groupes sur inscription peuvent venir observer. Pendant le weekend de la nuit des étoiles, le télescope est souvent réquisitionné par l'ACA pour une observation grand public aux canons de Ouémo ou sur le site de la Ouatom.